

**COMMUNE DE BON-ENCOTRE
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 h 30

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 10 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCOTRE légalement convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, Mr MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, Mme FERRAND Isabelle, M. ROULET Pascal, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, Mme DELESCLUSE Pauline, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

Était représenté :

- Monsieur DEGUIN Gérard pouvoir à Monsieur BIELLE-BIARREY Laurent.
- Monsieur COUDERC Patrick pouvoir à Monsieur GALABERT Vivian.

Absent :

- Monsieur MESTRE Didier.

Madame Pierrette VILLA a été désignée secrétaire de séance.

2020.46 - OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE E.S.A.T Cart'Services

Mes Chers Collègues,

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre d'Aide par le Travail Cart'Services géré par l'Association de Sauvegarde et de Promotion de la Personne requiert, dans ses statuts, la présence d'un représentant de la Commune de Bon-Encotre.

Ce Conseil se réunit au moins trois fois par an et donne son avis notamment sur le Projet d'Etablissement, l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques.

Considérant qu'il convient, conformément aux statuts, de désigner, **un représentant** de la Commune au sein du Conseil de la Vie Sociale de cette association.

Je vous propose, Mes Chers Collègues, pour représenter la Commune de désigner :

- Isabelle FERRAND

Pascal RAYSSAC propose la candidature de Martine DERHOURHI.
Jean-Christophe VIDAL propose la candidature de Simone BARRAULT.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de voter à main levée.

Se sont portés candidats pour représenter la Commune au sein du Conseil de la Vie Sociale de l'association ESAT Cart'Services :

Isabelle FERRAND

A obtenu : Pour : 21 voix Abstentions : 4 (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI) Contre : 3 M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

Martine DERHOURHI

A obtenu : Pour : 4 voix Contre : 24 (Mme LAMY, M. AMELING, Mme ANNETTE-OGIER, Mme CHATOT, Mr MOINEAU, Mme TREY D'OUSTEAU, Mr BIELLE-BIARREY, Mme VILLA, Mme PAILHORIE, Mme ALBERTI-DEFFIS, Mme FERRAND, M. ROULET, M. GALABERT, M. VALERO, Mme TABANON, M. GABEN, M. JEANNE, Mme LAFFAGE, Mme DELESCLUSE, M. DEGUIN, M. COUDERC, M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

Simone BARRAULT

A obtenu : Pour : 3 voix Abstentions : 4 (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI) Contre : 21 (Mme LAMY, M. AMELING, Mme ANNETTE-OGIER, Mme CHATOT, Mr MOINEAU, Mme TREY D'OUSTEAU, Mr BIELLE-BIARREY, Mme VILLA, Mme PAILHORIE, Mme ALBERTI-DEFFIS, Mme FERRAND, M. ROULET, M. GALABERT, M. VALERO, Mme TABANON, M. GABEN, M. JEANNE, Mme LAFFAGE, Mme DELESCLUSE, M. DEGUIN, M. COUDERC).

Est déclarée élue et désignée :

- Isabelle FERRAND.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois
à compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 17 juillet 2020

Pour copie conforme,

Madame Le Maire

Laurence LAMY

